

# METTRE FIN À LA VIOLENCE, MAIS COMMENT ? LES MOYENS ET LES STRATÉGIES DÉPLOYÉES PAR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

**Frédéric Ouellet et Chloé Leclerc**

Professeurs à l'École de criminologie, Université de Montréal

# PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE

- L'objectif général : Comprendre les trajectoires
  - Reconstruire avec chaque victime les séquences de violence conjugale (et les événements qui les ont accompagnées) pour en étudier la dynamique dans son contexte et à travers le temps.
- Les objectifs spécifiques :
  1. Vérifier l'existence de différentes formes de trajectoires de victimisation
  2. Identifier les facteurs influençant les trajectoires et leurs différentes dimensions
  3. Comprendre les décisions des victimes et voir leur impact sur les trajectoires

# OBJECTIFS DE LA PRÉSENTATION

## Comprendre les décisions des victimes

1. Décrire les réactions des victimes face à la violence
  - Mobilisation du réseau social informel (famille, amis)
  - Mobilisation des ressources d'aide à la violence (thérapie, maison d'hébergement)
  - Mobilisation du système policier et judiciaire
2. Vérifier s'il existe des liens entre le profil des femmes et la mobilisation des différentes stratégies
3. Discuter de l'utilité perçue et réelle des différentes stratégies

# MÉTHODOLOGIE

- **Provenance des données**

- Critères de sélection

- Échantillon :

- 70 femmes recrutées

- Les différentes sources : maison d'hébergement (n=34), ressources pour femmes (9), maison de transition (9), annonce (6), CAVAC (5), police/palais de justice (n=5), autres (2).

- **Instrument de collecte**

- Questionnaire d'une durée 3h

- **Volet 1** - caractéristiques individuelles et familiales, limitations physiques et psychologiques, événements de vie survenus dans le passé (p. ex. antécédents de victimisation), attitudes par rapport des sujets multiples, etc.

- **Volet 2** - (méthodes des calendriers d'histoire de vie) – violence conjugale subie à l'intérieur d'une période de 3 ans (**période fenêtre PF**).

- L'instrument pour mesurer la violence s'inspire de la version révisée du CTS2 (Straus, 1996).

# PORTRAIT DES PARTICIPANTES

- **Caractéristiques sociodémographiques : profils variés**
  - 23 à 60 ans (moyenne = 38 ans)
  - 70 % sont canadiennes
  - 30% n'ont pas de secondaire, 16% ont un diplôme universitaire
  - Entre 0 et 8 enfants (moyenne = 1.7)
- **Grandes vulnérabilités passées et présentes**
  - Majorité a vécu de la violence (psychologique/physique) et/ ou des abus sexuels durant l'enfance
  - Elles ont été impliquées dans 1 à 8 relations de couple violentes au cours de leur vie
    - La majorité a vécu plus d'une relation violente
  - Le tiers a des antécédents criminels
  - Le tiers a pris des médicaments pour traiter une dépression dans les trois dernières années
  - La moitié des participantes ont rapporté que leurs activités quotidiennes étaient limitées en raison d'un état psychologique ou émotif.
    - 20 % sont limitées par un problème de santé physique

# PORTRAIT DE LA VIOLENCE SUBIE

Formes de violence conjugale	Prévalence
Psychologique	97,1 %
Économique	62,9 %
Physique	82,9 %
Sexuelle	44,3 %

# PORTRAIT DE LA VIOLENCE SUBIE

Formes de violence conjugale	Prévalence	Occurrence
Psychologique	97,1 %	73,9 %
Économique	62,9 %	65,4 %
Physique	82,9 %	37,6 %
Sexuelle	44,3 %	34,0 %

# PORTRAIT DE LA VIOLENCE SUBIE

Formes de violence conjugale	Prévalence	Occurrence	Temps avant le début de la violence
Psychologique	97,1 %	73,9 %	13,5 mois
Économique	62,9 %	65,4 %	21,3 mois
Physique	82,9 %	37,6 %	24,2 mois
Sexuelle	44,3 %	34,0 %	30,7 mois



# PORTRAIT DE LA VIOLENCE SUBIE

Nombre de formes de violence durant la PF	%	Cumulatif %
<b>1</b>	<b>7,1 %</b>	<b>7,1 %</b>
<b>2</b>	<b>30,0 %</b>	<b>37,1 %</b>
<b>3</b>	<b>34,3 %</b>	<b>71,4 %</b>
<b>4</b>	<b>28,6 %</b>	

# MOBILISATION DU RÉSEAU SOCIAL INFORMEL

	<u>Prévalence</u>
Confronter le partenaire	69 %
Lui suggérer de demander de l'aide	67 %
Demander de l'aide à des amis	50 %
Demander de l'aide à un membre de la famille	39 %
Demander à un proche un hébergement temporaire	47 %
Demander à un proche d'héberger temporairement les enfants	23 % * participantes avec enfant(s)

# MOBILISATION DU RÉSEAU SOCIAL INFORMEL

	<u>Prévalence</u>	<u>Efficacité perçue</u> Court terme	Long terme	Pas d'effet
Confronter le partenaire	69 %	40 %	6 %	54 %
Lui suggérer de demander de l'aide	67 %	2 %	-	98 %
Demander de l'aide à des amis	50 %	54 %	14 %	31 %
Demander de l'aide à un membre de la famille	39 %	44 %	19 %	37 %
Demander à un proche un hébergement temporaire	47 %	57 %	23 %	20 %
Demander à un proche d'héberger temporairement les enfants	23 % * participante avec enfant(s)	36 %	18 %	46 %

# MOBILISATION DU RÉSEAU D'AIDE EN VIOLENCE CONJUGALE

## ▪ Thérapie

- 36 % (n=25) des femmes ont suivi une thérapie en lien avec la violence conjugale au cours de la période fenêtrée
  - 10 % d'entre elles en ont suivi plus d'une (entre 2 et 3)

## ▪ Maison d'hébergement

- 54 % des femmes (n=38) ont effectué au moins un séjour maison d'hébergement (n=60) au cours de la période fenêtrée
  - 17 % d'entre elles y ont séjourné plus d'une fois (entre 2 et 5 fois)
- Durée de l'hébergement
  - Le tiers des femmes étaient encore en MH au moment de l'entrevue
  - Le tiers des séjours étaient de moins d'un mois
  - Le tiers des séjours étaient de plus d'un mois
- Le tiers des séjours impliquaient l'hébergement d'un ou de plusieurs enfants

# MOBILISATION DU RÉSEAU D'AIDE EN VIOLENCE CONJUGALE

- **Maison d'hébergement (suite)**
  - **L'élément déclencheur ou le motif derrière le séjour**
    - 12 % en raison de la peur et de l'isolement
    - 13 % suivant la recommandation d'un intervenant
    - 40 % en raison de la violence (incident spécifique ou globale)
  - **Près de 40% des séjours ont été abandonnés avant la fin**
    - Le principal motif d'abandon – le retour avec le conjoint violent (70 %)
  - **À la fin...**
    - 49% des séjours ont été considérés comme très aidants
    - 30% comme un peu aidants
    - 21% comme pas du tout aidants

# CONTACTS AVEC LA POLICE OU LA JUSTICE

- **60 % des femmes ont un au moins un contact avec la police pendant la période fenêtre**
  - 20 % ont eu plus d'un contact (entre 2 et 10).
  - Distribution proche de celle observée au cours de la vie
- **46 % des femmes ont vu des accusations déposées contre leur conjoint**
- **35% des femmes ont vu leur conjoint arrêté**
  - 22% ont eu un verdict/plaidoyer de culpabilité
  - 10% ont vu leur conjoint incarcéré suite à l'événement (3 femmes plus d'une fois)
- **15% ont témoigné en cours**

# CONTEXTE ET ATTENTES – DE L'INTERVENTION POLICIÈRE

60 % des femmes (n=42) ont eu des contacts (n=57) avec la police

- Caractère volontaire de l'appel :

- 55% des appels à la police provenaient de la victime
- 10 % ont été faits par un tiers, mais avec le consentement de la victime
- Au final, seules 10% des femmes étaient fâchées de l'arrivée des policiers

- Motifs de l'appel :

- 75% des appels visaient une protection à court terme (lors de l'évènement)
- 15% des appels visaient une protection à long terme

- Arrestation

- Dans 50 % des interventions, les femmes souhaitaient l'arrestation du conjoint et l'ont eu
- Dans 21% des interventions, les femmes ne souhaitaient pas d'arrestation et le conjoint n'a pas été arrêté
- +/- 15 % des cas où les femmes souhaitaient l'arrestation qui n'a pas eu lieu ou l'inverse

# PERCEPTIONS DE L'INTERVENTION POLICIÈRE

## • Traitement policier

- Dans 20% des interventions, les femmes estiment qu'elles n'ont pas été traitées respectueusement
- Dans 12 % des interventions, les femmes estiment que leur conjoint n'a pas été traité respectueusement

## • Utilité de l'intervention

- 51% utile ; 18 % aucun effet ; 28 % a surtout nui
- Lorsque le partenaire est arrêté, les femmes sont plus nombreuses à penser que l'intervention a été utile (37 % vs 25%)
- Lorsqu'aucune accusation n'est déposée, les femmes sont plus nombreuses à penser que l'intervention n'a pas eu d'effet (38 % vs 13 %) ou a plutôt nui (42% vs 19%)
- 11 des 12 femmes qui ont témoigné ont trouvé l'intervention policière utile



# ATTENTES ET PERCEPTIONS -INTERVENTION JUDICIAIRE

- **Accusation criminelle**

- 64% des cas, la femme souhaitait lors de l'intervention policière que des accusations criminelles soient portées
  - Mais seules 37% des femmes auraient accepté de témoigner
- Des accusations ont été portées dans 72% des interventions
  - 17% contre le désir de la victime
- Au final, aucune victime n'a témoigné contre son gré

- **Satisfaction**

- Dans 22 % des causes criminelles, les femmes sont insatisfaites de la manière dont elles ont été traitées
- Dans 31% des causes criminelles, les femmes sont insatisfaites de la manière dont leur conjoint a été traité
- Au final, les femmes sont insatisfaites de l'issue de l'affaire dans seulement 12 % des causes (4 femmes)

# QUI APPELLE LA POLICE ?

- Les caractéristiques de la victime (vulnérabilités, connaissance d'un policier, etc.)
  - Aucune variable significativement liées à la décision d'appeler la police
- Les caractéristiques du conjoint (20% variance expliquée)
  - Lorsque le conjoint menace de se suicider (3 fois plus)
  - Lorsque le conjoint a des antécédents criminels (4 fois plus)
    - et ce qu'ils soient ou non en lien avec la VC
- La violence subie :
  - Type de violence :
    - Seule 1 des 12 femmes qui n'a pas été victime de violence physique a appelé la police
    - Le fait de vivre ou non de la violence économique ou sexuelle n'a pas d'influence
    - Le nombre de forme de violence subie n'a pas d'influence
  - La fréquence des différents types de violence n'influence pas la décision
  - La bidirectionnalité des différentes formes de violence n'a pas d'influence

# QUI SÉJOURNE EN MAISON D'HÉBERGEMENT ?

- Les caractéristiques de la victime (vulnérabilités, connaissance d'un policier, etc.)
  - Aucune variable n'influence la décision
- Les caractéristiques du conjoint
  - Aucune variable n'influence la décision
- La violence subie :
  - Type de violence :
    - Le fait de vivre de la violence économique augmente la probabilité de faire un séjour en MH (8 fois)
    - Le fait de vivre ou non de la violence physique ou sexuelle n'a pas d'influence
    - Le nombre de forme de violence subie n'a pas d'influence
  - La fréquence des différents types de violence n'influence pas la décision
  - La bidirectionnalité des différentes formes de violence n'a pas d'influence

# LA CONCLUSION DES TRAJECTOIRES

- Les trajectoires examinées se caractérisent par de nombreuses formes de violence.
  - L'exposition est récurrente (l'occurrence) et intense (la fréquence)
- Au moment de l'entrevue
  - 86% des femmes avaient définitivement rompu avec le conjoint violent
  - La majorité (63%) avait l'impression qu'elle avait su mettre un terme définitif à la violence conjugale dans sa vie
  - 27% craignaient encore pour leur sécurité personnelle ou celle des enfants
  - 40% ne sentaient pas qu'elles recevaient toute l'aide dont elles avaient besoin
- L'importance d'une analyse dynamique pour mieux comprendre ces trajectoires et l'impact des décisions, des stratégies et des diverses circonstances de vie
  - À suivre...

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE ATTENTION!**

**QUESTIONS / COMMENTAIRES / INSULTES**

[frederic.ouellet.1@umontreal.ca](mailto:frederic.ouellet.1@umontreal.ca)

Et

[Chloé.leclerc@umontreal.ca](mailto:Chloé.leclerc@umontreal.ca)